

Direction générale

Le 21 octobre 2011

Madame Suzanne Verreault
Présidente du comité de vigilance de l'incinérateur
Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
399, rue Saint-Joseph Est
Arrondissement de La Cité-Limoilou
Québec (Québec) G1K 8E2

Objet : Budget d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) : commentaires et recommandations du comité de vigilance de l'incinérateur

Madame la Présidente,

La présente donne suite à votre correspondance adressée au Directeur général le 27 septembre dernier, portant sur le budget d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ).

Vous trouverez ci-dessous notre analyse pour l'ensemble de vos recommandations et commentaires. En espérant que ces informations puissent répondre à vos préoccupations.

L'article 5.9 du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la Communauté métropolitaine de Québec rive-nord (CMQ) définissait les objectifs et mesures associés à la mise en œuvre du PGMR et proposait aussi un budget équivalent à 5 \$ par porte à l'échelle de la CMQ. Ce budget a été établi sur une base comparative selon une estimation sommaire des besoins échelonnés sur un calendrier de réalisation de cinq ans.

Le budget de réalisation des activités d'ISÉ de la Ville tient compte de plusieurs éléments importants qui ne sont pas considérés dans le budget par porte, notamment :

- L'envergure de la Ville lui permet de réaliser d'importantes économies d'échelle en regard des coûts de réalisations d'activités exprimés en \$ par porte ou par citoyen;
- Des outils de communication sur le site Internet de la Ville sont développés à coûts moindres et sont très efficaces;
- La Ville n'est pas seule à réaliser ces activités. La CMQ et les municipalités de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures contribuent elles aussi aux programmes d'ISÉ selon leurs responsabilités respectives;
- L'utilisation du partage de l'information sur Internet permet de réduire substantiellement les dépenses d'impression et de papier, mesure très positive en regard des objectifs poursuivis au PGMR;
- Le Service des communications réalise plusieurs projets à même les ressources internes dont les coûts sont difficilement évaluables (graphisme, promotion et Internet);

- L'étalement du calendrier de réalisation du PGMR découlant des retards à obtenir les mesures gouvernementales promises dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Ces mesures étaient nécessaires pour mettre en œuvre le PGMR suivant l'échéancier. Ce point est particulièrement important pour le volet de mise en valeur des matières organiques pour lesquelles le programme de subvention a été décalé de quelques années.

Les obligations des municipalités issues du PGMR ne doivent pas être comprises en termes de budget mais plutôt de résultat. À cet effet, nous estimons avoir réalisé la plupart des mesures identifiées au chapitre 5 du PGMR en matière d'ISÉ. Mentionnons entre autres :

- Le programme de formation au compostage domestique;
- Le programme de sensibilisation scolaire au RRRV;
- La campagne annuelle d'herbicyclage;
- Les nombreuses campagnes d'ISÉ pour le recyclage, le compostage et les éco-centres;
- Le programme de soutien au projet pilote de collectes des résidus alimentaires;
- Le site Internet sur le réemploi (CMQ);
- La refonte du site Internet de la Ville sur les matières résiduelles incluant la création de nouvelles capsules sur le recyclage et les éco-centres;
- La semaine de réduction des déchets (CMQ);
- La préparation et la diffusion du guide du tri comprenant une solution pour des dizaines de matières répertoriées dans douze catégories;
- Les conférences de presse et suivi auprès des médias, etc.

Nous prenons aussi bonne note de vos deux premières recommandations fort pertinentes et soyez assurée que la Ville mettra tout en œuvre pour garantir le succès de l'implantation de la collecte des matières putrescibles et déploiera toutes les activités ISÉ nécessaires au moment opportun.

Pour terminer, mentionnons que l'agglomération de la Ville de Québec se classe comme étant la plus performante au Québec pour sa faible quantité de matières résiduelles éliminées, soit de 306 kilogrammes par habitant par année. Ces résultats témoignent des efforts qu'elle déploie notamment en matière d'information, de sensibilisation et d'éducation. Ces efforts se poursuivront avec la mise en œuvre prochaine des centres de traitement des matières organiques et des collectes sélectives des résidus alimentaires. Nous concluons que les budgets d'ISÉ sont tout à fait adéquats et seront continuellement adaptés selon les besoins réels.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Alain Thériault, MATDR, OUQ, OMA
Directeur général adjoint à la coordination
des arrondissements et

Directeur général adjoint, par intérim
au développement durable

c.c. M. Alain Marcoux, directeur général, Ville de Québec
M. Marcel Roy, directeur, Service des travaux publics